



SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

POLICE des SÉPULTURES

Le Maire de la commune de VILLENEUVE LEZ AVIGNON (Gard)

Vu la demande présentée le 13 février 2023par Alberte BLOUQUETdemeurant à 22 rue Jean Arnaud 84000 Avignon

en vue d'obtenir l'autorisation de faire exhumer le corps de

Pierre Francis BLOUQUET décédé à Avignon (Vaucluse) le 22 décembre 2022

inhumé dans le cimetière communal

CENTRE VILLE, concession n° 1196, famille BLOUQUET.

Vu le Code des Communes et notamment ses articles L361-1 à L364-6, R361-1 à R364-17 et L131-2-4°,

Vu le Code Pénal,

ARRÊTE :

PA / 2023 / 130Article premier - Alberte BLOUQUET

est autorisé à faire procéder à l'exhumation du corps de

Pierre Francis BLOUQUET décédé à Avignon (Vaucluse) le 22 décembre 2022

pour

le faire transporter et réinhumer à AVIGNON (Vaucluse).Article 2 -Cette opération aura lieu le 17 février 2023à 08 heures 30 minutes

en présence de Pompes funèbres Saint-Véran, son mandataire et sous la surveillance de Monsieur Gérard GUICHARD, conservateur des cimetières.

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON, le 13 février 2023

Le maire
pour le maire
l'Adjoint.